

**Procès-verbal du
Conseil régional d'Ottawa-Gatineau (CROG)**

11 août 2004

Salle J.K. Wylie, 233, rue Gilmour, Ottawa

Présences :

Gordon McAllister (président)
Ruth McGraw
Pat McGrath
Jacques Purdy
Barry Payne
Steve McCuaig
Patrick Hollier
Geri McCormack
Francine Dumas
Carl Laguerre
David MacDonald

Personnel :

Ed Cashman, VPER
Jay Castonguay, coordonnatrice régional par intérim

La réunion débute à 17 h 20.

Ordre du jour

Il n'y a pas d'ordre du jour.

Les procès-verbaux des deux dernières réunions ne sont pas prêts. La motion suivante est adoptée : que les procès-verbaux soient adoptés à la prochaine réunion.

Gord McAllister propose que l'on discute des sujets suivants :

1. Suivi des élections fédérales
2. Fête du travail
3. Lobbyisme des député-e-s
4. Résolution de scinder en deux le CROG
 - a. Question irrecevable – la décision incombe au Conseil régional dans son ensemble, pas à l'Exécutif
5. Affaires nouvelles

- a. Organismes de charité
6. Le point sur les négociations

Précisions de Geri McCormack sur le point 5 :

Par suite d'un vote général, l'Exécutif du CROG peut approuver des dons d'une valeur maximale de 500 \$ entre les réunions ordinaires. Cela ne signifie pas, toutefois, que l'on ne discutera plus de cette question lors des réunions ordinaires.

1. Suivi des élections fédérales (Gord McAllister)

Les réunions générales des candidates et candidats ont remporté un vif succès, tout comme le débat régional sur la condition féminine, que le CROG a partiellement financé. Le CROG a donné son appui à certains députés. Grâce à ces initiatives, les députés ont pu approfondir leurs connaissances sur le syndicat. L'avantage : pouvoir rencontrer les candidates et candidats de toutes les circonscriptions et ouvrir le dialogue sur les enjeux syndicaux.

L'inconvénient : le risque qu'un député conservateur gagne dans une circonscription si l'on insiste trop. Dans la région, on retrouve un grand nombre de membres de l'AFPC dans chacune des circonscriptions. Exemples : à Gatineau, il y en a 7 000, à Stormont-Dundas, 600, etc.

En réponse à une question de Carl Leguerre, Ed Cashman décrit brièvement le processus de lobbyisme. Gord McAllister précise que le CROG a donné son appui au Bloc québécois et à Ed Broadbent (RCN). Une discussion s'ensuit sur les points forts et les points faibles du processus, les leçons apprises, la participation de la présidente nationale et les questions mises de l'avant (les politiques des entreprises par opposition aux politiques sociales).

On propose de consigner par écrit le processus adopté lors de l'élection de façon à ce que le CEA puisse élaborer de nouvelles directives.

2. Fête du travail

Discussion sur les activités entourant la Fête du travail

On choisit deux thèmes pour le défilé : la protection des dénonciatrices et dénonciateurs et la bicyclette des 30.

Font partie du comité :

Pat McGrath

Steve McCuaig

Jacques Purdy

Le comité se réunira afin de concevoir et construire le char.

Pendant le défilé, on distribuera des ballons et, possiblement, des tracts.

Jay obtiendra d'autres estimations du coût de ce projet et nous les communiquera.

3. Lobbyisme des député-e-s

On fait le point sur les mesures de pression exercées sur les député-e-s et le succès de cette initiative, le cas échéant. Quels député-e-s a-t-on contactés? Quels député-e-s doit-on contacter? Il y a consensus : le lobbyisme est efficace, pour diverses raisons, et doit continuer.

Ed souligne que le contact suivi est capital si l'on veut que les député-e-s n'oublient pas nos préoccupations. Il faudrait donc prendre rendez-vous avec les député-e-s de la région que nous n'avons pas encore rencontrés.

4. Courte discussion sur la résolution. On renverra le dossier au Conseil régional aux fins d'approbation. Advenant l'adoption, le dossier sera acheminé au CEA.

5. Nouvelles affaires

- a) Le comité convient de verser 500 \$ au Comité régional des femmes, conformément à une décision prise antérieurement par le CROG. Il reste donc 1 000 \$.

6. Le point sur les négociations

Gord McAllister et Ed Cashman font le point sur les négociations au Conseil du Trésor.

Le président rédigera un rapport sur les activités d'automne du CROG et le présentera à l'assemblée générale.

La séance est levée à 19 h 03.

R. McGraw